

LES ACTIVITÉS MENÉES EN 2015

Programme d'élimination du trachome

Au Tchad, le programme d'élimination du trachome, maladie oculaire bactérienne et contagieuse touchant la paupière mais dont l'évolution entraîne des lésions cornéennes irréversibles menant à la cécité, est mis en œuvre dans quatre régions : Guéra, Salamat, Sila et Ouaddaï. Plus de 10 000 personnes ont été opérées par 38 chirurgiens formés grâce à l'OPC et plus de 2,4 millions de personnes ont reçu un traitement antibiotique.

En République Centrafricaine, malgré les conditions difficiles que traverse le pays, plus de 220 000 personnes de la région de M'Bomou ont reçu un traitement antibiotique.

Programmes de Soins Oculaires

Au Mali, le programme de soins oculaires dans trois régions (Kayes, Sikasso et Mopti) a permis 36 360 consultations et à 5 000 personnes de retrouver la vue après une opération de la cataracte alors que dans la région de Ségou, 8 centres de soins oculaires (1 hôpital régional et 7 centres de santé) ont été rénovés et équipés, ce qui porte le nombre total de centres remis à niveau dans ce pays à 28.

En Guinée, le programme de soins oculaires dans trois régions de l'est du pays (Kankan, N'Zérékoré et Faranah) où l'épidémie d'Ebola a sévi, a permis d'équiper 9 centres de soins oculaires (3 hôpitaux régionaux et 6 centres de santé), qui ont permis d'accueillir 22 090 consultations ophtalmologiques, et d'opérer 4 450 cataractes et 337 glaucomes.

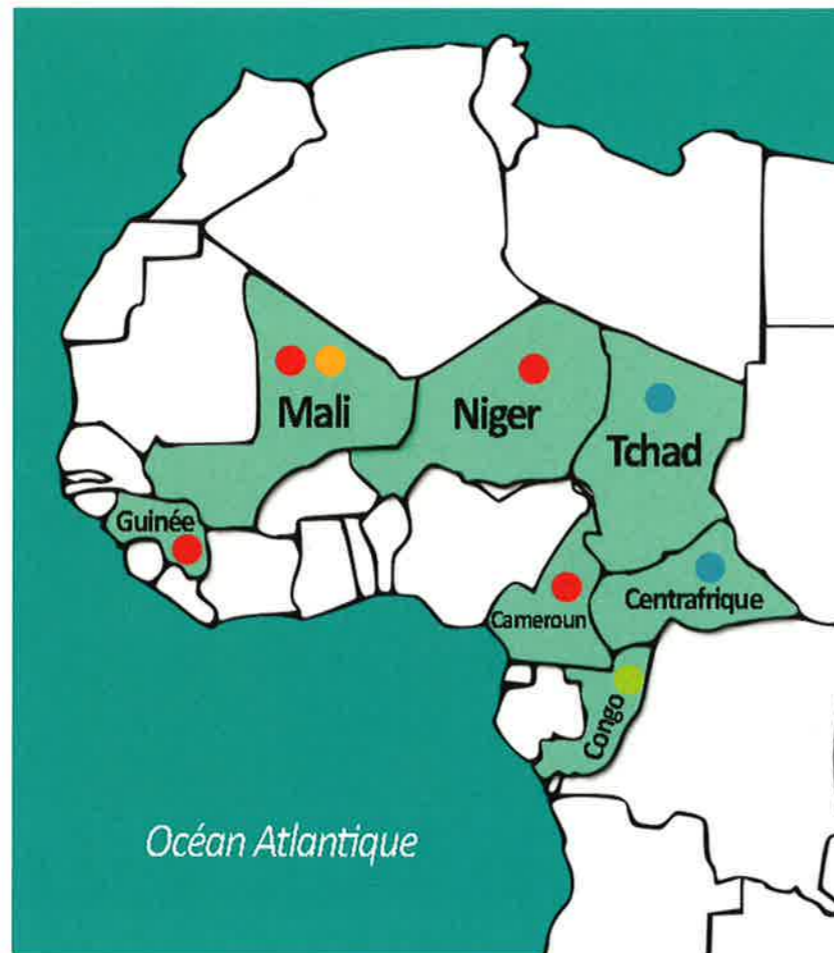
Au Niger, où un programme de soins oculaires est mis en œuvre dans deux régions - Tahoua et Tillabéry - c'est 8 centres de soins oculaires (2 hôpitaux régionaux et 6 centres de santé) qui ont été remis à niveau et plus de 1 240 personnes y ont été opérées de la cataracte et 23 251 patients reçus en consultations ophtal-mologiques.

Au Cameroun, les plateaux techniques de 9 centres de soins oculaires (2 hôpitaux centraux, 1 hôpital régional et 6 centres de santé) des régions Littoral, Centre et Sud ont été rénovés et équipés dans le cadre d'un programme de soins oculaires.

Les activités de terrain, planifiées et soutenues par l'OPC, y compris la formation, sont mises en œuvre par les équipes des Ministères de la Santé des pays partenaires.

Programme d'élimination de l'Onchocercose

Au Congo, 421 700 et 125 270 personnes ont reçu des traitements médicaux pour lutter contre l'onchocercose et la filariose lymphatique respectivement.



Programme Formation

Au Mali, 4 bourses de stages pratique d'une durée de six mois ont été accordées à des étudiants en quatrième année de Certificat d'Etudes Spécialisées en Ophtalmologie de l'Institut d'Ophtalmologie Tropicale d'Afrique à Bamako.

LES POPULATIONS NEGLIGÉES ONT BESOINS DE VOUS !

Etres là où les besoins sont les plus importants

Créée en 1978, l'OPC est une ONG française qui intervient actuellement en Afrique francophone pour y préserver la vue des populations les plus fragiles. Le choix de l'Afrique francophone est dicté par le fait que cette région reçoit dix fois moins d'aide au développement pour la santé que l'Afrique anglophone. L'OPC est présente dans sept pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale.

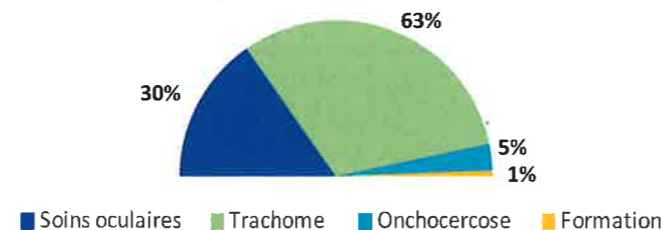
Préserver la vue des plus démunis

Œuvrant aux côtés de ses partenaires - Ministères de la Santé et société civile - l'OPC a pour mission de transférer des connaissances en ophtalmologie de santé publique, de lutter contre les maladies oculaires et de pérenniser les programmes nationaux de soins oculaires au bénéfice des populations les plus démunies.

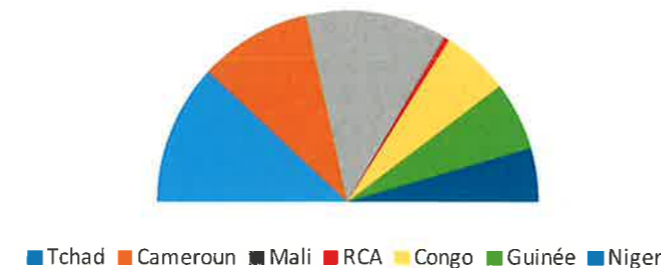
L'OPC est :

- Reconnue d'utilité publique
- En relation officielle de travail avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
- Membre de Coordination Sud (France)
- Membre de plusieurs organismes internationaux :
 - Agence internationale pour la prévention de la cécité (IAPB)
 - Alliance OMS pour l'élimination du trachome cécitant (GET)
 - Coalition Internationale pour la lutte contre le trachome (ICTC)

Allocation des ressources par programme



Allocation des ressources par pays



La confiance de nos donateurs et partenaires nous a permis de dégager un excédent de plus de 683k€. Ce résultat est d'autant plus remarquable que l'année 2014 s'était soldée par un résultat négatif de 103 k€. La générosité du public, principalement cinq legs d'un montant total de 639 k€, explique en partie cet excédent. Il est important de souligner que nous aurions tout de même terminé l'année avec un résultat positif de 45 k€.

La collecte par mailing continue de décroître. Depuis 2013, on constate une érosion des recettes d'environ un tiers puisque l'on est passé de 88 k€ à 60 k€ avec un taux de couverture de 1.13€ (1,16€ en 2014). Cette tendance baissière est identique à celle de la base des donateurs alors que le don moyen de 45 € lui, se maintient. Un investissement en prospection devra être pris en compte dans l'exercice 2016.

Les financements accordés par nos partenaires financiers ont quant à eux connu une progression de plus de 2,6 M€, un volume élevé lié aux efforts consentis à l'expansion des programmes. La « Lions Club International Foundation » (LCIF) et le « Department for International Development » (DfID, Coopération du gouvernement britannique) restent nos principaux bailleurs et représentent 90% des ressources.

L'année 2015 a aussi vu l'arrivée d'un nouveau partenaire américain, The END Fund, intéressé par la continuation de nos programmes de lutte contre le trachome en République Centrafricaine malgré la crise que traverse ce pays.

L'essentiel des ressources est dédié aux missions sociales (92%), les frais de recherche de fonds et de fonctionnement restant bien maîtrisés (6%) et (2%) respectivement. Enfin, 50% des ressources excédentaires sont mis en réserve conformément à la politique de réserves, nouvellement initiée par l'OPC, le reste étant affecté en fonds propres.

Soucieuse de la transparence de ses comptes et activités, l'OPC a fait le choix d'entreprendre le processus de labellisation IDEAS, obtenu en décembre 2015, et qui couvre les trois thèmes : gouvernance, gestion financière et efficacité de l'action.

L'OPC a actualisé son plan stratégique 2016-2020 qui a été approuvé par le Conseil d'Administration. Et, dans ce cadre, de nouvelles perspectives de financement, associées aux programmes, doivent être entreprises dès 2016.

M. Gérard Bédos - Trésorier



Compte d'Emplois des Ressources au 31.12.2015 en euros

ORIGINE DES RESSOURCES FINANCIERES

Origine	Montant (€)	Pourcentage (%)
Générosité du public - Dons & Legs	816 069	18%
Fonds privés	3 500 911	77%
Autres produits	23 153	1%
Reprise des provisions	54	
Reprise des fonds	218 447	5%
TOTAL GENERAL	4 558 634	100%

AFFECTATION DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES COLLECTÉES EN 2015

Affectation	Montant (€)	Pourcentage (%)
Missions sociales	2 832 937	62%
Missions sociales à réaliser	802 737	18%
Frais de recherche de fonds	171 962	4%
Fonctionnement	67 164	1%
Excédent de ressources de l'exercice	683 801	15%
Dotations aux provisions	33	0%
TOTAL GENERAL	4 558 634	100%

AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC EN 2015

Affectation	Montant (€)	Pourcentage (%)
Missions sociales	41 424	25%
Frais de recherche de fonds	110 533	67%
Fonctionnement	12 178	7%
TOTAL GENERAL	164 135	100%

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Contribution	Montant (€)	Pourcentage (%)
Missions sociales	4 828	3%
Frais de recherche de fonds	183 012	97%
Frais de fonctionnement et autres charges		
TOTAL	187 840	100%
Prestations en nature	4 828	3%
Dons en nature	183 012	97%
TOTAL	187 840	100%

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES (CER)

- Ressources issues de la générosité du public : ressources provenant de la collecte issue de nos mailings, des dons directs, des prélèvements automatiques et des legs (cinq legs reçus représentant 639 k€).
- Fonds privés : ils proviennent essentiellement de deux partenaires (LCIF 46% et Dfid 44% des fonds privés collectés).
- Reprise des fonds : part des fonds associatifs provenant de la collecte auprès du public non utilisée lors des exercices précédents et dépensée pour la réalisation de nos missions en 2015.
- Missions sociales : les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des opérations (charges directement imputables aux programmes et quote-part de frais de structure nécessaires à la réalisation des missions sociales).
- Frais de fonctionnement : ils comprennent les frais engagés par les services à caractère général.
- Frais de recherche de fonds : Ils comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons, les frais de recherche et/ou renouvellement de partenariats, la communication de l'association, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site Internet.

Bilan au 31.12.2015 en euros

ACTIF	2015	2014
Actif immobilisé	13 693	14 041
Autres créances	381 933	38 373
Trésorerie	2 008 483	1 704 765
Charges constatées d'avance	64 839	48 507
Stock	129 200	
TOTAL DE L'ACTIF	2 598 148	1 805 686
PASSIF	2015	2014
Fonds associatifs	1 006 569	322 768
Fonds dédiés	1 287 654	703 364
Autres dettes	246 982	105 998
Produits constatés d'avance	56 943	673 556
TOTAL DU PASSIF	2 598 148	1 805 686

BILAN

- Actif immobilisé : agencements, matériel de bureau et informatique, mobilier
- Autres créances : sommes à percevoir en 2016 au titre de la collecte 2015
- Trésorerie : augmentation 303 719 €
- Comptes à terme : 1 100 000 €
- Charges constatées d'avance : dépenses de l'année 2015 rattachées à l'année suivante
- Fonds associatifs : ressources ayant une affectation certaine provenant d'apports, résultats cumulés acquis définitivement à l'association ; en augmentation de 683 801 € (Bénéfice de l'exercice)
- Fonds dédiés en augmentation de 584 290 €. Ils représentent une partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.
- Autres dettes : sommes dues auprès des fournisseurs et des organismes sociaux.
- Produits constatés d'avance : ressources de l'année rattachées aux années suivantes

LES CHIFFRES CLÉS DE 2015

3 234 277 personnes ont directement bénéficié d'actions de l'OPC et de ses partenaires
34 centres de soins mis à niveau et équipés ce qui porte à 61 le nombre total de centres de soins oculaires soutenus par l'OPC
8 régions du Tchad cartographiées pour la prévalence du trachome soit un total de 18 régions sur les 22 que compte le pays
61 est le nombre de centres de soins oculaires concernés par nos programmes
4 partenaires financiers internationaux ont accordé des subventions à l'OPC pour un total de 3 500 910€
L'effectif de l'OPC est de 14 : 3 à Paris, 5 à Bamako au Mali et 6 à N'Djamena au Tchad.

FINANCEMENT DE L'OPC

Des sources de financement diverses

L'association s'appuie sur deux sources de financement : la générosité du public – faite de dons et legs -, et les subventions provenant d'organismes publics (DfID, agence gouvernementale britannique de développement international) ou privés (fondations). Ainsi, les comptes de l'OPC peuvent sembler différents de ceux d'autres ONG françaises de même envergure.

La transparence financière

La transparence financière est un objectif fondamental de la gestion de l'OPC, dont l'ambition est de pouvoir répondre à tout moment à des requêtes ou audits des organismes dont elle reçoit des subventions destinées aux missions sociales. Les bailleurs internationaux inscrivent d'ailleurs dans les termes de conventions de subventions, la possibilité d'auditer les comptes pendant, à l'issue de la mise en œuvre des activités et jusqu'à six ans après la fin du contrat. Les comptes de l'OPC sont certifiés par un commissaire aux comptes, publiés au Journal Officiel et sur le site de l'OPC.

La générosité du public

L'appel à la générosité du public est essentiel à l'OPC non seulement pour le financement direct des missions sociales mais également pour conforter les bailleurs internationaux qui soutiennent les missions sociales développées par l'OPC. Ces bailleurs vérifient que l'OPC est capable de mettre en œuvre certains aspects d'un programme donné avant d'y participer. Sans la générosité du public, l'OPC perdrait de son attractivité.

La recherche de bailleurs internationaux

La complexité, les coûts, la portée et l'impact des missions sociales de l'OPC font qu'elles nécessitent le recours à des financements importants. L'OPC fait partie de plusieurs alliances internationales afin de plaider la cause des populations et des pays les plus négligés et de rester visibles des bailleurs et autres organismes à des fins, soit de financement, soit de synergie possible.

La politique de réserve

Dans le cadre de la pérennisation des activités de l'OPC, le Conseil d'Administration du 3 décembre 2015 a adopté le principe d'une politique de réserve ayant pour vocation d'assurer la continuité des activités, à Paris et dans les deux bureaux régionaux, en cas d'absence de financement pendant une période d'un an. Le résultat de l'exercice 2015 a permis de doter cette réserve d'un montant équivalent à 50% de l'excédent.

Le CER

L'arrêté du 11 décembre 2008 a fixé la réglementation comptable pour l'établissement du CER à compter de l'exercice 2009. Le CER fait partie intégrante des comptes annuels, certifiés par le commissaire aux comptes, et celui de l'OPC est établi en conformité avec ces règles.

La structure de financement de l'OPC ayant évolué au cours de ces dernières années, il a été décidé de modifier les modalités d'établissement du CER au cours de l'exercice 2014. Ainsi, le montant du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice 2015 est de 322 327 € correspondant au solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 2014.

Pour l'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public sur 2015 :

- Lorsqu'une mission sociale ne fait pas l'objet de ressources clairement identifiées, elle est financée au prorata des sommes dépensées sur le terrain en fonction de leur origine : fonds collectés auprès de public ou autres fonds privés.
- Les frais de recherche de fonds auprès du public sont financés par des ressources collectées auprès du public.
- Les frais de fonctionnement sont financés par des ressources autres que par la générosité du public dans la mesure où ceux-ci sont suffisants.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau :

Président : **Pr Serge Resnikoff**
Vice-président : **Pr Christian Corbé**
Vice-président : **Dr Jean-Paul Boissin**
Vice-président : **Dr Pierre Huguet**
Secrétaire Général : **Dr Bernard Philippon**
Trésorier : **M. Gérard Bédos**

Membres :

Dr Alain Auzemery
Dr Christian Bailly
Dr Jean Behar
Dr Brigitte Brisset
Mme Nathalie Brunet
Dr Jean-François Ceccon
Pr Isabelle Cochereau

M. Laurent Dassault
M. Lionel Farcy
Dr Philippe Gaxotte
Dr Christine Godin
Mme Brigitte Goldenberg-Tillaye
Dr Silvio Mariotti
Pr Gilles Renard

Président d'honneur :
Pr Yves Pouliquen

Vice-président d'honneur :
Dr Marcel Chovet



Directeur de la publication
Serge Resnikoff, président

17, villa d'Alésia
75014 Paris
Tél : +33 1 44 12 41 90
E-mail : opc@opc.asso.fr
www.opc.asso.fr

Commission paritaire : ISSN 2108-8608



LE LABEL IDEAS

Soucieuse de la transparence de ses comptes et activités, l'OPC a fait le choix d'entreprendre le processus de labellisation IDEAS, obtenu en décembre 2015, qui atteste de la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et efficacité de l'action.



Organisation pour la Prévention de la Cécité



Développement et performance

Même si l'insécurité représente toujours une contrainte majeure dans la plupart des pays que nous soutenons, nous avons continué de progresser en termes de personnes qui bénéficient de nos actions et de celles de nos partenaires sur le terrain. A cet égard, n'oublions jamais que le développement des capacités locales est la base et la pierre angulaire de l'action de l'OPC. Je voudrais souligner quelques succès et brosser les chantiers mis récemment en place :

La lutte contre le trachome a été un élément majeur dans notre lutte contre la malvoyance. Au Tchad, les deux premières distributions d'antibiotique ont eu lieu, en février 2014 dans le district sanitaire de Mongo, puis dans 4 régions (Guéra, Salamat, Sila et Ouaddaï) en décembre 2015. Ainsi, 2,4 million de personnes ont ainsi été incluses dans un protocole de traitement qui durera trois ans. Mais la lutte contre le trachome ne se réduit pas à un traitement antibiotique. Elle a aussi nécessité de mettre en place des programmes pour améliorer l'hygiène et de former des chirurgiens à opérer les complications. Il est intéressant de noter à cet égard qu'en avril 2016 le dix millième patient était opéré, alors que seulement quelques patients pouvaient avoir accès à ce traitement avant la mise en place du programme.

- En RCA nous nous battons toujours pour soutenir le programme national. Avec nos fonds, nous avons pu soutenir une distribution d'antibiotique en zone de conflit et nous avons bon espoir de voir des progrès au fur et à mesure que la situation s'améliore en matière de sécurité et donc d'accès aux populations affectées.
- Mais, la lutte contre le trachome ne représente pas la seule action de l'OPC. La mise en place de soins oculaires, complets et universels, continue d'être notre première priorité au Mali, en Guinée, au Niger et au Cameroun. Nous soutenons ainsi 61 centres de santé oculaire et les résultats sont très encourageants.
- Dès 2014, l'OPC a entrepris de se mettre en conformité avec les standards de qualité propres aux associations reconnues d'utilité publique. Cette démarche a été menée à son terme avec succès et l'OPC a ainsi obtenu le label « IDEAS ». Un beau succès pour toute l'équipe.

Mais, tout cela n'est possible que grâce au millier de personnes qui répondent à nos appels et nous font parvenir des dons, à tous ceux qui nous ont inscrits dans leur testament – là aussi une contribution majeure à nos activités, aux fondations et entreprises qui nous ont accordé des dons, et en particulier la Fondation Gouault-Wendling aux membres de notre Conseil d'Administration et des bénévoles, qui donnent de leur temps sans compter et dont l'expérience et la sagesse sont si précieuses à notre organisation. Et bien sûr, de notre Président d'Honneur, le Pr Pouliquen de l'Académie française, qui reste notre guide et notre porte-parole le plus efficace et le plus respecté. Merci à tous.

Pr. Serge Resnikoff - Président

